**Camus’art : Enseignement, pédagogie et programmes :**

**1- Les arts plastiques en seconde :**

L’enseignement est de 3H hebdomadaires.

En seconde, cet enseignement est dit « option facultative » et « à capacité contrainte » : il remplace à ce titre le deuxième Enseignement d’exploration.

*L’enseignement est basé sur l’alternance entre fabrication, observation et discussion :*

*> En pratique, l’on aborde la création artistique par la mise en place progressive de réponses personnelles afin de mettre en place une dynamique de projet, via la découverte de techniques diverses en terme de fabrication d’images : dessin, peinture, collage, assemblage, taille directe et installations (volume), photographie, ressources numériques, performance, etc.*

*> L’acquisition des techniques spécifiques traditionnelles n’est pas le but ultime de l’option. Il n’est d’ailleurs pas absolument nécessaire de « savoir dessiner », l’acte créatif ne se limitant heureusement pas à ce seul savoir. Mais au contraire, la technique, variée et inventive est le moyen de déployer une pensée, dans un but d’expression de sens.*

*> En cela, l’enseignement des arts plastiques permet l’appropriation de démarches fortes, de poser des choix singuliers, de développer une pensée critique mais aussi sensible. Il permet d’apprendre à se positionner par une pratique active, dans un champ de connaissances déterminé – le champ de l’art ancien et contemporain. L’on questionne le « joli », le « bien fait », les apparences et le sens de chaque production.*

*> Les échanges collectifs sont très nombreux, permettant d’adoucir le regard sur soi-même et sur les autres, d’établir une culture commune, une ouverture d’esprit et une capacité critique et discursive, solitairement mais aussi face au groupe et avec lui.*

Programme de la classe de seconde : « le dessin, la matérialité ».

**Voir :** [**http://media.education.gouv.fr/file/special\_4/75/7/arts\_143757.pdf**](http://media.education.gouv.fr/file/special_4/75/7/arts_143757.pdf)

**Texte officiel présentant le programme d'arts plastiques de l'option facultative de la classe de seconde.*Bulletin officiel* spécial, n° 4 du 29 avril 2010**

**2- Les arts plastiques en 1ère :**

L’enseignement devient alors une « Option obligatoire », et ne peut être choisi que dans le cadre d’une 1ere L. Son volume horaire hebdomadaire passe alors à 5H.

*L’enseignement est un prolongement et une accentuation de celui mis en place en 2de :*

*> Les échanges collectifs sont toujours très nombreux, permettant d’établir un regard doux sur soi-même, ouvert et enrichi des singularités de chacun, et de construire une approche sensible et critique des productions et du champ de l’art : il n’ y a pas de flou artistique ni de génialité en arts plastiques, tout le monde peut y arriver, à condition de s’investir et à s’intéresser de près à ce que l’on a soi-même produit.*

*> L’analyse régulière et poussée des travaux mais aussi d’images d’art permet l’appropriation du vocabulaire et de la rhétorique visuelle. En se basant sur une description rigoureuse des apparences et de la plasticité des images, l’on en vient à mettre en relation tous les indices trouvés et des pistes de sens élaborées. Ce savoir est soutenu par le travail spécifique des L dans les autres disciplines (français, histoire-géo entre autres), ce qui donne toute sa richesse à ce bac.*

*> La visite d’expositions personnelles en lien avec les centres d’intérêt de chacun est régulière et vient nourrir le regard et la pratique artistique.*

*> La pratique est l’occasion de délimitation de territoires personnels (goûts, démarches, sensibilités, techniques…) par la remise en question et l’appropriation des grandes techniques vues en 2de : dessin, peinture, collage, assemblage, taille directe et installations (volume), photographie, ressources numériques, performance, etc.*

*> Des projets singuliers et variés sont proposés chaque année : productions monumentales exposées en façade du lycée (2013-14-15), in situ dans le lycée (2016) ; « work shop » avec un artiste et exposition inter-degré avec le collège Camus et l’école primaire La Cigogne (2016).*

*> A la fin de l’année de 1ère, des problématiques propres à chacun se dégagent. L’usage régulier du carnet de travail c’est-à-dire d’expérimentations personnelles est orienté en fonction de fils directeurs possibles durant l’été. Ce carnet constitue l’une des bases concrètes du travail qui sera entamé en terminale.*

Programme de la classe de première : « la figuration ».

<http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>

**Texte officiel présentant le Programme d'enseignement obligatoire au choix d'arts en classe de première littéraire. *Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010.***

**3- Les arts plastiques en Tale :**

En Terminale, les arts plastiques deviennent une « Option de spécialité ».

L’horaire reste de 5H hebdomadaires, réparties en 2H (composante culturelle) et 3H (de pratique.)

La particularité de la Terminale est double : la préparation aux deux épreuves du baccalauréat, orale (coeff. 3) et écrite (coeff. 3) ; mais aussi à l’éclosion d’une pratique complètement personnelle qui sert de base à l’ensemble.

*L’enseignement est un prolongement et une accentuation de celui mis en place en1ère :*

*> La pratique sensible et critique de l’analyse d’œuvres et des productions mise en place en 1ère est essentielle. Il en est de même pour celle du carnet de travail, et de la problématisation de « ce qui apparaît » au travers des productions et des démarches de chacun. Pour le dossier de travaux, on ne décide pas d’un thème à traiter à priori, mais on le déduit de ce qui est produit au fur et à mesure.*

*> Les échanges collectifs sont toujours très nombreux, permettant d’ouvrir la réflexion. Mais ils s’accompagnent d’échanges sur mesure avec chaque élève : il s’agit d’un suivi très individualisé pour permettre l’éclosion de partis pris singuliers. Ce travail d’oral est considérable, et transférable sur d’autres disciplines. Il apporte par un entraînement régulier, une familiarité avec la prise de parole et de l’aisance dans la posture.*

*> Le travail écrit est lui aussi important, se nourrit des apports des autres disciplines (littérature, histoire, philosophie) et de la culture personnelle de chacun (musique, cinéma, théâtre, histoire…). Il permet de développer, outre un excellent niveau de langue et d’argumentation, une qualité exigeante de réflexion et de culture.*

*> La part personnelle s’accroît donc en tous sens, y compris dans le choix des expositions à aller voir en relation avec la pratique, ou dans le choix des démarches d’artistes que chaque élève doit mettre en relation avec son travail, en faisant une recherche écrite.*

**Programme transversal de la classe de terminale : « l’œuvre » (écrit et pratique).**

**Programme culturel limitatif : Courbet, Duchamp, Aï Weï Weï / Orozco / Pascale Marthine Tayou.**

Epreuve écrite : dissertation sous forme de 3 questions se référant au programme (durée : 3H30)

Q1-Une analyse plastique d’œuvre de l’un des artistes du programme. Q2-Problématisation d’un aspect dans l’œuvre entière de l’artiste. Q3- Ouverture de la problématique au champ de l’art.

Epreuve orale : à partir d’un dossier de 10 productions personnelles et du carnet (durée : 30 mn)

Echange fondé sur les choix opérés, le sens produit et le positionnement dans le champ artistique.

<http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>

**Texte officiel présentant le Programme d'enseignement obligatoire au choix d'arts au cycle terminal (1ère et Tale) des séries générales et technologiques. *Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010.***